



ENTENTE SUR LE HARCÈLEMENT AU TRAVAIL

La Troupe du Jour s'engage à créer un environnement respectueux et sain pour ses artistes, employés et contractuels. Elle offre aussi le soutien nécessaire pour ceux qui sont victimes d'un environnement toxique au travail. La Troupe du Jour a une tolérance zéro envers les comportements qui diminuent l'estime de soi ou la dignité d'un individu, ainsi que les comportements qui créent un environnement intimidant, hostile ou toxique.

Afin de créer un espace respectueux, La Troupe du Jour a appointé trois Conseillers(ères) d'Espace Respectueux au Travail (CERT), afin de vous aider adéquatement en cas d'harcèlement. Les CERT ont reçu une formation en intervention et ont les outils nécessaires pour vous aider en cas d'harcèlement. Les trois CERT sont Gilles Zolty, Émilie Lebel et Gabrielle Dufresne qui n'occupent pas un poste en pouvoir relié aux productions. Il y a ensuite, Gabriel Gosselin, qui est au poste de direction administrative si vous souhaitez parler avec une personne de plus haut grade. Si vous êtes victime ou témoin d'un comportement douteux vous pouvez contacter un CERT en toute confidentialité. La Troupe du Jour ne réserve aucun jugement – chaque situation sera prise au sérieux et traitée de façon appropriée et anonyme. De plus, les CERT ne communiqueront pas entre eux concernant les cas.

Si vous ne vous sentez pas confortable d'adresser une situation avec un CERT, nous vous encourageons de parler avec un représentant du Saskatoon Sexual Assault & Information Center ou le Saskatchewan Human Rights Commission. Ces organismes vous aideront à prendre les démarches nécessaires pour affronter un cas d'harcèlement.

Voici quelques exemples de comment nous pouvons éviter de créer un environnement mal sain au travail ou lors d'une production :

- *Si vous êtes en situation de pouvoir pour un projet (metteur en scène, régisseur, directeur, animateur etc.) il est très important de ne pas faire d'avances envers un ou une collègue. Le ou la collègue pourrait consentir à des avances mais seulement parce qu'il ou elle a peur de perdre son emploi, ou a peur de créer un environnement inconfortable parmi l'équipe, ou autre. La relation entre personne au pouvoir et artiste est très compliquée, alors même si vous croyez qu'un sentiment est mutuel, nous vous suggérons d'attendre qu'un projet soit terminé avant de procéder.*
- *Si une scène vous rend inconfortable vous avez le droit de demander des modifications, ou vous avez le droit de demander qu'on embauche un chorégraphe de scène intime ou violente. Vous n'avez pas besoin d'avoir peur de ruiner votre réputation à cause que vous exigez d'être confortable lors de votre scène.*
- *Pas tout le monde peut se défendre. Si vous êtes témoin d'un comportement douteux, n'hésitez pas de communiquer avec un CERT ou le Saskatoon Sexual Assault & Information Center. Si vous sentez qu'il est approprié, vous pouvez aussi communiquer avec le ou la victime pour connaître leur position dans la situation et leur offrir votre support.*
- *Engagez-vous, en tant qu'équipe, à créer un environnement respectueux et sain, et exigez une communication ouverte au sujet du consentement.*
- *Ne prenez pas pour acquis qu'une personne donne son consentement volontairement. Engagez-vous à reconnaître quand une personne ne se sent pas confortable.*

La Troupe du Jour est au courant que même s'il y a des politiques d'harcèlement en place au travail, le harcèlement se voit toujours présent dans les communautés artistiques. Nous devons changer la façon dont on fait les choses. Ici à La Troupe, nous encourageons cette conversation.

Finalement, La Troupe du Jour fera tout dans son possible afin de conserver la dignité d'un ou d'une victime ou témoin. Nous voulons que vous vous sentiez libre d'expression.

Coordonnées des CERT à La Troupe du Jour :

Émilie Lebel – 306.667.1222 – emilie.lebel@latroupedujour.ca

Gilles Zolty – 306.667.1221 – gilles.zolty@latroupedujour.ca

Gabrielle Dufresne – 306.244.1040, poste 4 – gabrielle.dufresne@latroupedujour.ca

Coordonnées du Sexual Assault & Information Center :

Ligne d'urgence 24hr – 306.244.2224

www.saskatoonsexualassaultcentre.com

Réception : 306.244.2294

Saskatchewan Human Rights Commission

<https://saskatchewanhumanrights.ca/>

En signant ce document je, _____, confirme que :

- Au moins un CERT est venu se présenter en personne pour présenter l'Entente sur le harcèlement au travail et m'a donné accès aux coordonnées des autres CERT à La Troupe du Jour;
- J'ai les coordonnées du Sexual Assault & Information Center ainsi que celles du Saskatchewan Human Rights Commission;
- Je m'engage à créer un environnement respectueux et sain au travail;
- Je reconnais que le consentement d'une personne peut être involontaire, influencé par plusieurs facteurs et je vais éviter de faire des avances envers un ou une collègue lors d'un contrat à La Troupe du Jour.

Nom

Signature

Date

Témoïn

Date

